Concordia
UNIVERSITY

Ken Whittingham
Public Relations Director
Tel: (514) 848-4880 Fax: (514) 848-2814

Concordia University Establishes Two Inquiries

MONTRÉAL / September 22, 1993 — Concordia University has established two inquiries to investigate the circumstances surrounding the shooting deaths of four professors at the University last year.

Headed by three respected Canadian academics, a committee of inquiry will investigate issues with respect to scientific and academic integrity at the University, particularly as regards research in the field of engineering. As outlined in the terms of reference, the three-member committee has been given broad powers to formulate policy recommendations. Among other things, it will be asked to determine:

- *whether the rules, procedures and practices in force at Concordia regarding scientific and academic integrity conform to those generally followed at other Canadian universities, and;*

- *whether there is any substance to allegations made to the Natural Sciences and Engineering Research Council in 1992 about scientific and financial misconduct at Concordia.*

The members of the committee of inquiry are law professor and former York University President *Harry W. Arthurs;* engineer and former École Polytechnique Dean of Research *Roger A. Blais;* and mathematician and Canadian faculty union leader *Jon H. Thompson*, former Chair of the Department of Mathematics and Statistics in the Science Faculty at the University of New Brunswick.

The three-member committee has been instructed to submit its findings within six months of its first meeting.

... / 2

Public Relations Department
1455 de Maisonneuve Blvd. West, Montréal, Québec H3G 1M8
Telephone (514) 848-4880/Fax (514) 848-2814

INFORMATION

The Board of Governors also approved the mandate for an administrative review which will, among other things:

- *investigate all matters relating to the employment history of Valery Fabrikant, and;*

- *recommend concrete measures to improve, where possible,*

  - policies, procedures, norms and criteria for hiring, rehiring and promotion of faculty

  - policies, procedures and practices for resolving grievances concerning employment, and

  - policies, procedures, practices and mechanisms for dealing with harassing, uncivil and disruptive behaviour from members of the University community.

The appointment of a person to conduct the review will be made by the Executive Committee of the Board of Governors. That person will be mandated to begin work immediately upon appointment and report as quickly as possible — in no event later than six months after commencing work.

The detailed findings of an earlier, internal investigation of security arrangements at Concordia were published by the University on December 16, 1992.

In making the announcement about the two inquiries, Board of Governors Chairman Reginald K. Groome, O.C., said today that Concordia was fulfilling a commitment the University made just days after the August 24, 1992 shootings of five people by former Concordia Mechanical Engineering Professor Valery Fabrikant.

Appointments to the two inquiries were delayed pending the conclusion of Fabrikant's trial. On August 11, 1993 he was convicted of four counts of first-degree murder, one count of attempted murder and two counts of forcible confinement. He is currently serving a life sentence.

— 30 —

Dr. HARRY W. ARTHURS

Dr. Harry W. Arthurs is a Professor of Law and Political Science, and President Emeritus, of York University. He has served for many years as a labour arbitrator, mediator, tribunal member and policy advisor.

Dr. Arthurs was educated at the University of Toronto (B.A. '55, LL.B. '58) and Harvard Law School (LL.M. '59), and was called to the Bar of Ontario in 1961. He has been a member of the faculty of Osgoode Law School since 1961, served as Dean of Law from 1972-1977, and was President of York University from 1985-1992.

Dr. Arthurs' scholarly publications have been in the fields of labour law, administrative law, the legal profession and legal education, and legal history and theory. In 1985, he published *"Without the Law,"* a study of the emergence of administrative law in Victorian England.

As a university president, he spoke and wrote extensively on public policy in the area of higher education, university governance and academic planning. He has just completed a study on Dispute Resolution and Advocacy for the Ontario government's Automobile Insurance Review, and is presently writing on campus master planning.

Dr. Arthurs' service on public and professional bodies has included: President of the Canadian Civil Liberties Association (1976-1977), member of the Economic Council of Canada (1978-1982), Bencher of the Law Society of Upper Canada (1979-1983), Chair of the SSHRC Consultative Group on Research and Education in Law (1980-1983) and principal author of its influential report, "*Law and Learning,*" Chair of the Council of Ontario Universities (1987-1989), and member of the Research Committee of the Canadian Institute for Advanced Research (since 1991).

An Officer of the Order of Canada and a Fellow of the Royal Society of Canada, Dr. Arthurs has also been awarded several honorary doctorates and other distinctions.

Sept / 93 54323

Dr. ROGER A. BLAIS

Dr. Roger A. Blais is a Professor Emeritus at Montréal's École Polytechnique, the largest engineering school in Canada, where he is active in teaching and research in technological entrepreneurship and industrial innovation. He is also a university associate of the Innovitech Consulting Group — Québec's foremost consulting firm in technological strategies — and a member of the Board of Directors of Innovatech du Grand Montréal and SDI Québec development companies.

Dr. Blais is a graduate of Université Laval in Geological Engineering (B. Appl. Sc. '49 and M.Sc. '50) and the University of Toronto (Ph.D. '54) in Economic Geology. After four years with the Québec Department of Mines, he joined the Iron Ore Company of Canada as Chief Development Engineer. In 1961 he was appointed an Associate Professor at École Polytechnique, and in 1970 was named to the newly-created post of Dean of Research. In 1980 Dr. Blais founded the Canadian Industrial Innovation Centre in Montréal, which he directed until 1984.

Having worked in government, industry and academe, and having served on numerous national science and technology committees, Dr. Blais is well known across Canada for his leadership and achievements, particularly with regard to university-industry cooperation. For example, he has played a key role in the creation and development of the Quebec Association of Industrial Research Managers .

Dr. Blais' research has won several national and international prizes. He recently received the Gold Vector Prize from the Pan-American Federation of Engineering Associations for excellence in engineering education. He is also the author of more than 100 learned papers and co-author of four books, the latest one published in 1992 on technological entrepreneurship.

Dr. Blais is active on many national committees, including Canada's National Awards for Excellence in Business and the Ernest C. Manning Foundation Innovation Award.

... / 2

Dr. Blais has received several professional awards, including the R&D Management Award from the Canadian Research Management Association. He is a Fellow of the Royal Society of Canada, of the World Academy of Arts and Science (450 members) and of the Canadian Academy of Engineering (200 members). He was appointed an Officer of the Order of Canada in 1985 and received an Honorary Doctorate from the Université du Québec in 1988.

— 30 —

Dr. JON H. THOMPSON

A Professor of Mathematics and Statistics in the Science Faculty at the University of New Brunswick, Dr. Jon Hutchison Thompson has worked for two decades to strengthen faculty rights and defend the interests of university teachers — both in New Brunswick and across Canada.

His appointments include: Chair of the Canadian Association of University Teachers (CAUT) Academic Freedom and Tenure Committee (1985-1988); Member of the CAUT Board (1985-1987) and Council (1986-1988); Trustee of the CAUT Defense Fund (1982-1983 and 1985-1988); and Vice-President of the Federation of New Brunswick Faculty Associations (1992-1993).

Educated at the University of New Brunswick (B.Sc. Honours '64) and the University of Toronto (M.A. '65 and Ph.D. '70), Dr. Thompson, 51, also taught at Carleton University's Department of Mathematics from 1967 to 1970.

The recipient of numerous scholarships and fellowships — Beaverbrook Scholarship (1960-1964), National Research Council Scholarship (1964-1967), the Prix Nicole Raymond (1992) and the Milner Memorial Award (1993) — Dr. Thompson is the author of a 1981 brief to the Parliamentary Task Force on Federal-Provincial Fiscal Arrangements; co-author of the 1989 CAUT brief to the special parliamentary committee reviewing CSIS, the Canadian Security Intelligence Service; co-author of the 1990 Association of University of New Brunswick Teachers brief to the (Stuart Smith) Commission of Inquiry on Canadian University Education; and co-author of a 1991 Federation of New Brunswick Faculty Associations brief to the New Brunswick legislature concerning revisions to the Human Rights Code.

Dr. Thompson has lectured across Canada to groups as varied as the CSIS (Canadian Security Intelligence Service) Training Academy (1987-1988), on *"Academic Freedom and University Autonomy,"* and the 1987 Learned Societies Meeting, on *"The Politics of Academic Hiring."*

... / 2

As one of Canadian academe's most active faculty union leaders, Dr. Thompson has worked on a wide range of committees in areas of collective bargaining, grievances, searches for senior academic appointments, faculty assessments and employment equity.

A former Chair of the University of New Brunswick Department of Mathematics and Statistics (1990-1993), Dr. Thompson has also served on the UNB Senate and various UNB Senate committees. He was a board member of the New Brunswick Conservation Council (1982-1984), and has served on arbitration boards at several Canadian universities and in the private sector.

— 30 —

BOARD OF GOVERNORS OF CONCORDIA UNIVERSITY

Meeting of Wednesday, 22 September 1993

Resolution

WHEREAS, on 17 February 1993, the Board approved the establishment of an independent Committee of Inquiry to address issues regarding academic and scientific integrity in research and scholarly activity, and

WHEREAS, on the advice of Concordia's legal counsel, the Board agreed to postpone the work of this Committee until after the trial of Valery Fabrikant was completed, in order to eliminate any possibility that the inquiry might affect civil or criminal proceedings; and such proceedings concluded on 11 August 1993;

BE IT RESOLVED

THAT, on the recommendation of the Executive Committee, the Board of Governors appoint Dr. Harry Arthurs, Dr. Roger A. Blais, and Dr. Jon H. Thompson, to constitute an independent Committee of Inquiry to address issues with respect to scientific and academic integrity at Concordia University;

AND

THAT, on the recommendation of the Executive Committee, paragraphs 1(c) and 1(f), and paragraph 3, of the terms of reference which were approved in February 1993, be revised so as to read as follows:

1. a) In the first instance, the Committee shall determine what rules, procedures and practices are currently in force or in use at Concordia University with respect to scientific and academic integrity, particularly as regards research in the field of engineering.

   b) The Committee shall then determine whether these rules, procedures and practices conform to those generally in force or in use at other Canadian universities.

   c) Within the context of this policy review, the Committee shall examine those specific issues of scientific and academic integrity that were brought to the attention of the Board of Governors and the Natural Science and Engineering Research Council (NSERC) in 1992.

... / 2

d) The Committee shall commence to meet as soon as possible after its members have been appointed and shall complete its work within six months of its first meeting.

e) Subject to the rules of natural justice and such rules as the Board may determine, the Committee may establish its own rules of procedure. Any rules established by the Board or the Committee shall be communicated to all those making submissions or appearing before the Committee.

f) In its conclusions, the Committee shall formulate any general or specific recommendations of a policy nature which it deems appropriate and useful, within the terms of reference of the inquiry. It shall also report any findings resulting from the examination referred to in paragraph c) and make recommendations with respect to such findings.

2. The Committee shall be composed of three members from outside the Concordia University community. Membership shall be determined by the Board as soon as feasible, on the recommendation of the Executive Committee.

3. Support for the Committee shall be provided through the Office of the Secretary General.

— 30 —

DRAFT RESOLUTION

ADMINISTRATIVE REVIEW

Be it resolved that:

1. An independent person external to Concordia University be appointed:

   a) to review all documents related to the employment history of Valery Fabrikant at Concordia University and where *he or she deems it useful*, interview any persons capable of providing additional information.

   b) to make recommendations to the University, based upon this review, for concrete measures to enhance the University's ability in the future to address the following matters:

      i) policies, procedures, norms and criteria used for the hiring, rehiring and promotion of faculty;

      ii) duties and conditions attached to employment contracts;

      iii) policies, procedures, practices and mechanisms for dealing with harassing, uncivil and disruptive behaviour from members of the University community;

      iv) policies, procedures and practices for resolving grievances concerning employment or the conditions of employment; and

      v) any other policies, procedures and practices he or she considers relevant to the subject matter of this review.

2. The person shall be appointed by the Executive Committee of the Board. He or she shall begin work immediately upon appointment and shall present any findings and recommendations to the Executive Committee as quickly as possible and in no event later than six months after commencing work.

(20 September 1993)

UNIVERSITÉ
Concordia

Ken Whittingham
Directeur du Service des relations publiques
Téléphone: (514) 848-4880 Télécopieur: (514) 848-2814

INFORMATION

L'Université Concordia institue deux enquêtes

MONTRÉAL / 22 septembre 1993 — L'Université Concordia a institué deux enquêtes destinées à éclaircir les circonstances qui ont entouré la fusillade survenue chez elle l'an dernier et entraîné la mort de quatre de ses professeurs.

Un comité d'enquête, constitué de trois membres éminents de la communauté universitaire canadienne, se penchera sur la question de l'intégrité en matière scientifique à l'Université, en particulier dans le domaine de la recherche en génie. En vertu de leur mandat, les trois membres se sont vu attribuer de larges pouvoirs pour formuler des recommandations en matière de politiques. Il leur est demandé notamment :

- *de déterminer si les règles, directives et pratiques actuellement en vigueur à l'Université Concordia relativement à l'intégrité en matière scientifique sont conformes à celles qui sont généralement appliquées dans les autres universités canadiennes et*

- *de vérifier si sont fondées les allégations de manquement à l'intégrité en matière scientifique et financière à l'Université Concordia qui ont été faites en 1992 auprès du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) du Canada.*

Les trois membres du comité d'enquête sont : *M. Harry W. Arthurs*, professeur de droit et ancien président de la *York University*; *M. Roger A. Blais*, ingénieur et ancien doyen de la recherche à l'École Polytechnique de l'Université de Montréal; *M. Jon H. Thompson*, mathématicien et chef de file du syndicalisme universitaire canadien, ancien directeur du Département de mathématiques et de statistiques de la Faculté des sciences de l'Université du Nouveau-Brunswick.

Le comité devra remettre son rapport dans les six mois qui suivront la date de sa première réunion.

... / 2

Service des relations publiques
1455 boul. de Maisonneuve ouest, Montréal, Québec H3G 1M8
Téléphone (514) 848-4880/Télec. (514) 848-2814

Par ailleurs, le Conseil d'administration de l'Université a également demandé que l'on procède à un examen administratif visant à :

- *investiguer tous aspects relatifs à l'historique d'emploi de Valery Fabrikant et*

- *recommander des mesures concrètes dans le but d'améliorer, le cas échéant,*

  - *les politiques, directives, normes et critères d'engagement, de renouvellement d'engagement et de promotion du corps professoral*

  - *les politiques, directives et pratiques de règlement des griefs relatifs à l'emploi et*

  - *les politiques, directives, pratiques et mécanismes permettant de traiter les cas de harcèlement, de manque de civisme et de comportement perturbateur de la part de membres de la communauté universitaire.*

Le comité exécutif du Conseil nommera la personne chargée de procéder à l'examen requis. Cette dernière devra se mettre à l'oeuvre dès sa nomination et faire rapport dans les meilleurs délais, au plus tard dans les six mois qui suivront le début des travaux.

L'Université Concordia a publié le 16 décembre 1992 les conclusions détaillées d'une enquête interne portant sur la protection publique.

En annonçant la création de ces deux comités, le président du Conseil d'administration, M. Reginald K. Groome, O.C., a précisé aujourd'hui que l'Université Concordia s'acquitte ainsi de l'engagement qu'elle avait pris dans les jours qui ont suivi la fusillade du 24 août 1992 au cours de laquelle l'ex-professeur de génie mécanique Valery Fabrikant tirait à bout portant sur cinq personnes.

On a attendu la fin du procès Fabrikant pour nommer les membres des deux comités. Le 11 août 1993, l'ex-professeur était déclaré coupable de quatre meurtres prémédités, d'une tentative de meurtre et de deux séquestrations. Il purge à présent une peine d'emprisonnement à perpétuité.

HARRY W. ARTHURS

Professeur de droit et de science politique et président honoraire de la *York University*, M. Harry W. Arthurs a tour à tour été arbitre dans les conflits de travail, médiateur, membre de divers tribunaux et conseiller en matière de politiques.

Après avoir fait ses études à la *University of Toronto* (B.A. en 1955, LL.B. en 1958) et à l'École de droit de Harvard (LL.M. en 1959), Harry W. Arthurs a été reçu au Barreau de l'Ontario en 1961. Membre du corps professoral de la *Osgoode Law School* depuis 1961, il a été doyen de la Faculté de droit de 1972 à 1977 et président de la *York University* de 1985 à 1992.

Les publications du P^r^ Arthurs ont porté sur le droit du travail, le droit administratif, la pratique et l'enseignement du droit ainsi que sur l'histoire et la théorie du droit. En 1985, il a publié *Without the Law*, une étude sur la naissance du droit administratif en Angleterre à l'époque victorienne.

À titre de président d'université, il a prononcé de nombreux discours et rédigé divers documents sur la politique gouvernementale en matière d'enseignement supérieur, de gestion de l'université et de planification des programmes universitaires. Il vient de terminer une étude sur la résolution des conflits et sur la défense des causes dans le cadre de la révision de l'assurance-automobile de l'Ontario. Il prépare actuellement un dossier sur la planification des campus.

Le P^r^ Arthurs a occupé plusieurs postes dans des organismes publics et professionnels: président de l'Association canadienne des libertés civiles (1976-1977); membre du Conseil économique du Canada (1978-1982); membre du conseil du Barreau du Haut-Canada (1979-1983); président du groupe consultatif du CRSH sur la recherche et l'enseignement du droit (1980-1983) et auteur principal de l'influent rapport intitulé *Law and Learning*; président du Conseil des universités de l'Ontario et membre du comité de recherche de l'Institut canadien des recherches avancées (depuis 1991).

Officier de l'Ordre du Canada et membre de la Société royale du Canada, M. Arthurs a aussi reçu plusieurs doctorats honorifiques et de nombreuses autres distinctions.

ROGER A. BLAIS

Professeur émérite à l'École Polytechnique où il enseigne depuis 31 ans, M. Blais poursuit avec beaucoup d'enthousiasme son enseignement en innovation et entrepreneurship technologique et il est des plus actifs en recherche dans ces domaines.

Il est membre des conseils d'administration de la Société de développement industriel (SDI) et d'innovatech Grand Montréal, fait partie de plusieurs comités scientifiques et est en voie de développer une Chaire prestigieuse en technologie et concurrence internationale.

Sa prolifique carrière est aussi riche que variée. M. Blais s'est d'abord distingué comme ingénieur géologue, suite à des études de maîtrise à l'Université Laval (1950) et à l'Université de Toronto (1954). Il a été l'un des principaux leaders des sociétés savantes en sciences de la Terre au Canada ainsi qu'un pionnier d'associations internationales spécifiquement vouées au développement géoscientifique et minier dans le Tiers-Monde.

M. Blais est surtout connu pour son apport remarquable au développement de l'École Polytechnique, la plus grande école d'ingénieurs au Canada, dont il fut le principal artisan de la recherche dans les années 70. Il fonda par la suite le Centre canadien d'innovation industrielle qu'il dirigea pendant quatre ans. Puis, il prit charge du nouveau service de R-D coopératifs à l'École Polytechnique pour revenir, trois ans plus tard, à temps complet en enseignement et en recherche à l'École Polytechnique. Durant les 25 dernières années il s'est beaucoup occupé du développement de la recherche industrielle au Québec et il a aidé un grand nombre de jeunes entrepreneurs à s'établir en affaires.

M. Blais a reçu de nombreux honneurs et marques de distinction scientifiques. En 1985 il fut nommé Officier de l'Ordre du Canada et en août 1992 il devenait le 2^{e} lauréat du Prix Vector de Oro attribué par la Fédération des associations d'ingénieurs des deux Amériques pour l'excellence en formation d'ingénieurs. Il est *Fellow* de l'Académie des Sciences de la Société Royale du Canada, de l'Académie Mondiale des Arts et des Sciences, ainsi que de l'Académie canadienne du Génie. Il est l'auteur de plus d'une centaine de publications savantes et le coauteur de quatre livres dont le dernier, qui est sous presse, porte sur l'entrepreneurship technologique.

JON H. THOMPSON

Professeur de mathématiques et de statistique de la Faculté des sciences de l'Université du Nouveau-Brunswick, M. Jon Hutchison Thompson a consacré vingt ans au renforcement des droits et à la défense des intérêts des professeurs d'université, tant au Nouveau-Brunswick que dans les autres provinces du Canada.

Il a exercé plusieurs fonctions au sein de l'Association canadienne des professeurs d'université (ACPU): président du comité pour la liberté universitaire et la permanence (1985-1988), membre du bureau de direction (1985-1987), membre du conseil (1986-1988), administrateur du fonds pour la défense de l'ACPU (1982-1983 et 1985-1988). Il a également été vice-président de la Fédération des associations de professeurs d'université du Nouveau-Brunswick (1992-1993).

Diplômé de l'Université du Nouveau-Brunswick (B.SC. avec *Honours* en 1964) et de la *University of Toronto* (M.A. en 1965 et Ph.D. en 1970), il a aussi enseigné au Département de mathématiques de la *Carleton University*, de 1967 à 1970.

Bénéficiaire de nombreuses bourses d'études et de perfectionnement — bourse d'études Beaverbrook (1960-1964), bourses d'études du Conseil national de recherches (1964-1967), prix Nicole-Raymond (1992) et *Milner Memorial Award* (1993) — le P^r^ Thompson est l'auteur d'un mémoire présenté en 1981 au groupe de travail parlementaire sur les accords fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces; coauteur du mémoire présenté en 1989 par l'ACPU au comité parlementaire spécial pour l'étude du SCRS, le Service canadien du renseignement de sécurité; coauteur du mémoire présenté en 1990 par l'Association des professeurs d'université du Nouveau-Brunswick à la commission d'enquête (Stuart Smith) sur l'enseignement universitaire au Canada et coauteur du mémoire concernant la révision du code des droits de la personne déposé en 1991, par la Fédération des associations de professeurs d'université du Nouveau-Brunswick, à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

Jon H. Thompson a donné des conférences dans tout le Canada devant divers groupes, dont une à l'académie de formation du SCRS (1987-1988), intitulée *Academic Freedom and University Autonomy*, et une autre au congrès des sociétés savantes de 1987, qui avait pour titre *The Politics of Academic Hiring*.

../2

2 - *Thompson*

Âgé de 51 ans, le P^r^ Thompson compte parmi les chefs syndicaux des associations de professeurs d'université les plus actifs du Canada. Il a participé aux travaux de nombreux comités: négociations collectives, griefs, recrutement des membres de la haute direction universitaire, évaluation des professeurs et équité en matière d'emploi.

Ancien directeur du Département de mathématiques et de statistique de l'Université du Nouveau-Brunswick (1990-1993), il a fait partie du Sénat de cet établissement et de divers comités du Sénat. Il a aussi siégé au Conseil de conservation du Nouveau-Brunswick (1982-1984) ainsi qu'au conseil d'arbitrage de plusieurs universités canadiennes et du secteur privé.

COMITÉ D'ENQUÊTE

Il est résolu :

1. que le Conseil d'administration mette sur pied un comité d'enquête indépendant chargé d'analyser tous les aspects relatifs à l'intégrité en matière scientifique à l'Université Concordia, et dont le mandat sera :

   a) en premier lieu, d'établir les règles, directives et pratiques actuellement en vigueur à l'Université Concordia relativement à l'intégrité en matière scientifique, notamment dans le domaine de la recherche en génie.

   b) de déterminer si ces règles, directives et pratiques sont conformes à celles qui sont généralement en vigueur dans les autres universités canadiennes.

   c) dans le contexte de l'examen des politiques de l'Université, d'étudier en particulier les questions relatives à l'intégrité en matière scientifique qui ont été soumises à l'attention du Conseil d'administration et du Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie (CRSNG) du Canada en 1992.

   d) de se mettre à l'oeuvre dès après la nomination de ses membres et de s'acquitter de son mandat dans les six mois qui suivent le début des travaux.

   e) sous réserve des règles de justice naturelle et de toutes règles de procédure jugées pertinentes par le Conseil, d'établir ses propres modalités de fonctionnement. Toutes règles de procédure établies par le Conseil ou le comité seront communiquées à toutes les personnes qui présenteront des exposés ou seront convoquées en audience devant le comité.

   f) dans ses conclusions, de formuler toutes recommandations en matière de politiques, de nature générale ou particulière, qu'il jugera nécessaires et pertinentes dans le cadre de la portée de l'enquête. Le comité fera également part de toutes les conclusions résultant de l'examen mentionné au paragraphe c) et fera des recommandations en rapport avec lesdites conclusions.

2. que le comité se compose de trois membres extérieurs à l'Université Concordia. Le Conseil établira aussitôt que possible la composition du comité, sur recommandation de son comité exécutif.

3. que le Secrétariat général fournisse le soutien nécessaire audit comité.

EXAMEN ADMINISTRATIF

Il est résolu :

1. qu'une personne indépendante extérieure à l'Université Concordia soit nommée pour:

   a) examiner tous les documents relatifs à l'historique d'emploi de Valery Fabrikant à l'Université Concordia et, si cette personne le juge utile, interviewer toute personne susceptible de fournir des renseignements complémentaires.

   b) à l'issue de cet examen, recommander à l'Université des mesures concrètes touchant le traitement ultérieur des questions suivantes :

      i) politiques, directives, normes et critères d'engagement, de renouvellement d'engagement et de promotion des membres du corps professoral;

      ii) tâches et conditions associées aux contrats d'emploi;

      iii) politiques, directives, pratiques et mécanismes en cas de harcèlement, de manque de civisme ou de comportement perturbateur de la part de membres de la communauté universitaire;

      iv) politiques, directives et pratiques de règlement des griefs relatifs à l'emploi ou aux conditions d'emploi; et

      v) toute autre politique, directive et méthode que la personne jugera à propos.

2. que la personne en question soit nommée par le comité exécutif du Conseil d'administration. Elle devra commencer ses travaux dès sa nomination et présenter ses conclusions et recommandations au comité exécutif dans les meilleurs délais, au plus tard dans les six mois qui suivent le début des travaux.

(17 septembre 1993)